



Règlement
Opérations Cashback Sprint To Shelf
Loterie et Remboursement 34% en ligne

1. Organisation

- 1.1. La Société PROCTER & GAMBLE FRANCE SAS, au capital de 152 400 euros, dont le siège social est situé au 163, quai Aulagnier, 92600 Asnières-sur-Seine, immatriculée au RCS de Nanterre sous le n°391 543 576, organise une offre de remboursement annoncée en magasin et sur le site <https://www.enviedeplus.com/>, sur Facebook et sur Instagram.
Cette offre de remboursement est combinée à une loterie (ci-après dénommés ensemble la "Campagne") organisée par Procter & Gamble France SAS. Les conditions promotionnelles peuvent également être consultées sur le site web <https://www.enviedeplus.com/>.
- 1.2. En participant à cette Campagne, les participants acceptent l'applicabilité des présentes conditions promotionnelles.
- 1.3. P&G a le droit, à sa propre discrétion et sans préavis, de changer ou de modifier les présentes conditions promotionnelles pendant la durée de cette Campagne, ou d'interrompre, de modifier ou d'adapter la présente Campagne si les circonstances l'exigent, sans que P&G et/ou le fournisseur ne soient tenus d'indemniser les participants de quelque manière que ce soit. Le changement ou l'adaptation des conditions promotionnelles et la résiliation, le changement ou l'adaptation de la Campagne seront annoncés par P&G via le site web <https://www.enviedeplus.com/>.
- 1.4. L'organisation de cette Campagne est assurée par HighCo DATA France dont le siège social est situé au 365 AVENUE ARCHIMEDE - CS 70392 - 13799 AIX EN PROVENCE CEDEX 3, au nom de Procter & Gamble.
- 1.5. Procter & Gamble se réserve droit de l'annoncer sur tout autre support.
- 1.6. La Campagne débute le 01/07/2024 et se termine le 31/12/2024 (date limite de participation sur le site 07/01/2025). Elle se déroule exclusivement dans les magasins physiques et/ou en ligne en France Métropolitaine (Corse comprise) et DROM.
- 1.7. Le droit français s'applique aux présentes conditions promotionnelles. Tout litige découlant des conditions promotionnelles ou de la Campagne doit être soumis au tribunal du domicile du défendeur.
- 1.8.** Les données personnelles fournies ne seront utilisées que pour le traitement de cette Campagne et seront supprimées au terme de celle-ci (voir également article 9.1)

2. Conditions

- 2.1. La participation est soumise à l'obligation d'achat de produits éligibles à la campagne.
- 2.2. Action non valable en combinaison avec d'autres actions/offres ou promotions sur le(s) même(s) produit(s).
- 2.3. La campagne sera limitée (en fonction du produit acheté) à l'achat de 1 produit maximum par offre/vignette et par compte Envie de Plus.
- 2.4. Le montant des remboursements pourra être borné à un montant maximum par produit et par compte Envie de plus (en fonction du produit acheté). Cette information est précisée dans le tableau récapitulatif des produits porteurs disponible à l'article 16. « Liste des offres/produits ».
- 2.5. Les participants sont tenus de fournir des informations correctes, à jour et complètes. P&G n'est pas responsable de tout dommage résultant de la transmission d'informations incorrectes.
- 2.6. P&G est en droit de disqualifier des participants s'il estime que ceux-ci n'agissent pas conformément aux présentes conditions promotionnelles ou si les participants accèdent à cette Campagne de manière frauduleuse.
- 2.7. Vous êtes tenus de conserver votre preuve d'achat originale jusqu'à la fin de la Campagne.
- 2.8. P&G et/ou le fournisseur sont à tout moment en droit de vous réclamer votre preuve d'achat afin de vérifier votre achat. Cette vérification peut être effectuée en cas de suspicion de fraude ou de manière purement aléatoire. Si vous ne pouvez pas fournir cette preuve d'achat, vous serez automatiquement exclu de la participation et vous ne recevrez pas de remboursement.
- 2.9. P&G ne peut être tenu responsable sur la base des présentes conditions promotionnelles ou de la présente Campagne. P&G n'est pas responsable des dommages de toute nature découlant de la participation à cette Campagne.



3. Qui Peut Participer ?

- 3.1. La Campagne est ouverte à toute personne, hommes et femmes, ayant plus de 18 ans (à la date limite de participation à la Campagne, soit le 01/07/2024) et résidant en France Métropolitaine (Corse comprise) et DROM (Martinique, Guyane, Mayotte, Guadeloupe et La Réunion).
- 3.2. Ne peuvent pas participer à la loterie les personnes ne répondant pas aux conditions visées ci-dessus, et en tout état de cause :
 - a) les membres de la direction et du personnel de la société organisatrice ;
 - b) les personnes qui, d'une façon générale, participent à la mise en œuvre de cette Campagne ; et
 - c) les membres de leurs familles respectives.

4. Principe de la Campagne

- 4.1. Les participants remplissant les conditions de participation ci-dessus doivent :
 - Acheter l'un des produits présents dans la campagne
 - Visiter le site www.enviedeplus.com puis s'inscrire pour devenir membre, et remplir le formulaire
 - Télécharger les preuves d'achat et compléter le formulaire
 - Pour être éligible spécifiquement à la loterie, il est demandé de confirmer ou renseigner son adresse postale complète (adresse, complément d'adresse, CP et Ville).
- 4.2. La campagne sera limitée (en fonction du produit acheté) à l'achat de 1 produit maximum par offre/vignette et par compte Envie de Plus.
- 4.3. Le montant des remboursements pourra être borné à un montant maximum par produit et par compte Envie de plus (en fonction du produit acheté). Cette information est précisée dans le tableau récapitulatif des produits porteurs disponible à l'article 16. « Liste des offres/produits ».
- 4.4. La loterie sera limitée à un gain par compte Envie de Plus.
- 4.5. La société organisatrice se réserve le droit de procéder à toute vérification pour le respect du présent article comme de l'ensemble du règlement, notamment pour écarter tout participant ayant commis un abus quelconque, sans toutefois qu'elle ait l'obligation de procéder à une vérification systématique de l'ensemble des participants.
- 4.6. Toute utilisation de profils Facebook et/ou Instagram différents pour un(e) même participant(e) sera considérée comme une tentative de fraude entraînant son élimination définitive.
- 4.7. Le non-respect du règlement et/ou des conditions générales du réseau social Facebook et/ou Instagram entraînera l'élimination d'office des participants. Les conditions générales de Facebook et Instagram sont disponibles ici : <https://www.facebook.com/terms> et https://www.facebook.com/help/instagram/581066165581870/?helpref=uf_share

5. Comment Participer ?

- 5.1. Pour participer à cette Campagne il convient de :
 - Acheter entre le 01/07/2024 00:00 et le 31/12/2024 23:59 pendant les heures d'ouverture d'un magasin physique et/ou en ligne les produits présents dans la campagne et conserver les preuves d'achat.
 - Visiter le site www.enviedeplus.com, puis s'inscrire pour devenir membre, et remplir le formulaire :
 - o Scanner le ticket de caisse
 - o Sélectionner la quantité du(des) produit(s) acheté(s) par offre avant le 07/01/2025.
 - Si votre demande remplit les conditions, vous recevrez un remboursement de 34% de votre prix d'achat sur les produits éligibles dûment entourés sur le ticket de caisse (dans la limite du montant précisé à l'article 16) et vous serez inscrit au tirage au sort. Chaque participation conforme offre une chance de gagner 1 smartphone Samsung A55 5G. Il ne sera autorisé qu'un seul gain sur toute la durée de la campagne par compte Envie de Plus.
 - Les demandes transmises après le 07/01/2025 ne seront plus traitées
 - Pour être éligible aux lots, il est demandé de confirmer ou renseigner son adresse postale complète (adresse, complément d'adresse, CP et Ville).
 - Les frais de participation ne sont pas remboursés.



- A noter, pour certaines offres, la limite d'achat est arrêtée au 30/09/2024 et la limite de participation au 07/10/2024. Retrouvez le détail à l'article 16. « Liste des offres/produits ».
- A noter que lors du dernier tirage au sort (voir article 8 ; TAS 6) désignera 4 gagnants pour les participations traitées valides entre le 01/12/2024 et 07/01/2025 pour les achats de produits Mr Propre ci-dessous et faisant partie des produits éligibles (voir liste des produits Mr propre article 16) :
 - o Nettoyant ménager liquide Mr Propre (hors format XXL)
 - o Spray Mr Propre
 - o Gomme nettoyante magique Mr Propre.

A noter :

- Chaque ticket de caisse ne peut être utilisé qu'une seule fois. Pensez à déclarer l'ensemble des produits présents sur votre ticket de caisse lors de votre participation.
- Une fois le ticket de caisse transmis vous ne pourrez plus le réutiliser.
- Si votre ticket de caisse est trop long, vous pouvez le plier afin que l'ensemble des informations soient lisibles.
- Vous pouvez bénéficier d'1 remboursement maximum par vignette/offre sur toute la durée de l'opération (1 remboursement par produit acheté). Conservez votre ticket de caisse !

6. Remboursement

- 6.1. Sous réserve du traitement valide de votre participation, comptez jusqu'à 30 jours maximum pour recevoir le remboursement sur votre compte bancaire.
- 6.2. La campagne sera limitée (en fonction du produit acheté) à l'achat de 1 produit maximum par offre/vignette et par compte Envie de Plus.
- 6.3. Le montant des remboursements pourra être borné à un montant maximum par produit et par compte Envie de plus (en fonction du produit acheté). Cette information est précisée dans le tableau récapitulatif des produits porteurs disponible à l'article 16. « Liste des offres/produits ».
- 6.4. Vous pouvez demander un remboursement avec un ticket de caisse valide. Il est inutile de télécharger plusieurs fois le même ticket de caisse.
- 6.5. Si votre demande remplit les conditions vous serez automatiquement inscrit à la loterie et participerez au tirage au sort du mois de votre participation.

7. Les Lots

- 7.1. Sont mis en jeu lors des tirages au sort :
 - Chaque mois sera effectué un tirage de sort de **5 à 6 gagnants** remportant chacun 1 smartphone Samsung A55 5G*
 - Il y aura donc **32 gagnants** sur la durée totale des campagnes éligibles au tirage au sort.

Ce lot comprend : le smartphone A55 5G, système d'exploitation Android, avec un écran 6,6" Super AMOLED 120Hz et une capacité de stockage de mémoire de 128 Go.

*Smartphone = téléphone intelligent. Visuel non contractuel. DAS Galaxy A55 5G : DAS tête : 0,684 W/kg, DAS tronc : 1,037 W/kg, DAS membres : 2,19 W/kg.

Ce lot ne comprend pas de forfait mobile 5G.

- 7.2. Le Gagnant est parfaitement informé qu'il est seul responsable de l'utilisation de sa dotation. La Société organisatrice ne peut être tenue responsable pour tous défauts ou défaillances des dotations. Les Dotations, dont la description précède, seront attribuées telles quelles aux Gagnants et ne peuvent donner lieu à aucune contestation d'aucune sorte. Elles ne pourront en aucun cas être échangées contre toute autre Dotation sous réserve de force majeure. Il ne sera attribué aucune contre-valeur en espèces ou en nature en échange des Dotations gagnées. Les Participants et les Gagnants sont informés que la vente et/ou l'échange de Dotation sont interdits.
- 7.3. La société organisatrice se réserve le droit de remplacer les prix indiqués ci-dessus, en tout ou partie, par d'autres prix de valeur équivalente, en cas de difficulté extérieure pour obtenir ce qui a été annoncé, notamment en cas de rupture même momentanée de stock.



8. Désignation des Gagnants

- 8.1. Un tirage au sort sera effectué par un huissier de justice chaque début de mois parmi les personnes ayant répondu correctement aux modalités de participation

	Date du tirage au sort	Participations éligibles	Nb de gagnants
TAS 1	15/08/2024	Pour les participations cashback traitées valides entre le 01/07/2024 et le 31/07/2024	6
TAS 2	15/09/2024	Pour les participations cashback traitées valides entre le 01/08/2024 et le 31/08/2024	6
TAS 3	15/10/2024	Pour les participations cashback traitées valides entre le 01/09/2024 et le 30/09/2024	5
TAS 4	15/11/2024	Pour les participations cashback traitées valides entre le 01/10/2024 et le 31/10/2024	5
TAS 5	15/12/2024	Pour les participations cashback traitées valides entre le 01/11/2024 et le 30/11/2024	5
TAS 6	21/01/2025	Pour les participations traitées valides entre le 01/12/2024 et le 07/01/2025	
		-Cashback	1
		-Mr Propre	4

- 8.2. Il ne sera autorisé qu'un seul lot par consommateur/compte Envie de Plus
- 8.3. Les gagnants seront notifiés lors de chaque tirage au sort de leur victoire. Cependant ils ne recevront les modalités de leurs gains ainsi que leur lot par voie postale à l'adresse précisée lors de leur participation aux offres sous 2 à 3 semaines à l'issue du tirage au sort.
- 8.4. P&G ne serait être tenu responsable eu égard aux conditions d'attribution des lots.
- 8.5. Les gagnants seront prévenus par courriel. Si le gagnant nous communique une adresse email ou une adresse postale erronée, les droits du gagnant sur le prix s'éteignent. Par ailleurs, ce gagnant perd tout droit à une indemnité de quelque forme que ce soit, sans aucune possibilité de recours. Le prix sera envoyé à l'adresse indiquée par le gagnant. Si cette adresse s'avère inexacte ou incomplète, ce gagnant perd également tout droit au produit gagné et à une indemnité éventuelle. Si l'adresse est incomplète, le prix ne sera pas envoyé au gagnant non plus et un autre gagnant sera désigné.
- 8.6. Si un prix ne peut être remis, celui-ci sera réattribué selon la liste des personnes suppléantes sélectionnées lors du tirage au sort
- 8.7. Les dotations qui ne pourront être attribuées pour des raisons indépendantes de la volonté de la société organisatrice ou qui ne seront pas utilisées dans les délais prévus par les gagnants seront perdues et ne seront pas réattribuées.

9. Données personnelles

- 9.1. Dans le cadre de cette Campagne, chaque participant veillera à ce que les informations personnelles qu'il fournit soient correctes, à jour et complètes.
- 9.2. Procter & Gamble France SAS est le responsable du traitement de vos données et traitera les données que vous partagez, en conformité avec sa politique de confidentialité, pour la gestion de cette Campagne et, avec votre consentement, pour vous envoyer des emails, des offres et des bons de réduction de la part de Pampers et d'autres marques de confiance de P&G (voir <https://us.pg.com/brands/> pour un aperçu de nos marques). A cet effet, P&G pourra partager vos données personnelles et les transférer hors de l'Union Européenne, avec d'autres entités P&G et des tiers agissant en son nom dans le cadre de ses activités marketing ; vos données personnelles bénéficieront alors de mesures de protection et de garanties adéquates. Vous pouvez exercer vos droits en matière de protection des données pour l'accès, la rectification, l'effacement, la portabilité de vos données, pour vous opposer à ou restreindre le traitement des données personnelles vous concernant dont P&G dispose, pour retirer votre consentement et/ou pour modifier vos préférences et abonnements en contactant : Procter & Gamble France SAS – Service Consommateurs – 92665 Asnières Cedex. Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL et d'un droit de définir des directives relatives au sort de vos données à caractère personnel après votre mort et de leur traitement. Pour mieux adapter nos communications à vos centres



d'intérêt, nous combinerons les données que vous fournissez ou que nous aurons obtenues de sources disponible sur le marché à d'autres données que nous aurons recueillies à votre sujet en provenance de plusieurs sources et de tiers. Vous trouverez l'intégralité de notre politique de confidentialité incluant plus d'informations sur vos droits liés à la protection des données et comment les exercer en ligne https://www.pg.com/privacy/french/privacy_statement.shtml

- 9.3. Vos données personnelles seront conservées pendant la durée nécessaire à l'exécution de l'opération et dans la limite d'un an, sauf si une durée plus longue est autorisée ou imposée en vertu d'une disposition légale ou réglementaire.
- 9.4. Le traitement de vos données personnelles par Facebook et Instagram est régi par la politique de confidentialité de Facebook et Instagram (disponibles ici : <https://www.facebook.com/about/privacy/previous> et https://help.instagram.com/519522125107875/?maybe_redirect_pol=0). Procter & Gamble ne peut être tenu responsable d'un tel traitement.

10. Cas de Force Majeure - Réserve de Prolongation

- 10.1. La responsabilité des organisateurs ne saurait être encourue si, pour un cas de force majeure ou indépendant de leur volonté, la présente Campagne devait être modifiée, écourtée ou annulée, notamment en cas de pertes, vols ou détériorations qui pourraient éventuellement survenir sur les bulletins de participation.
- 10.2. L'organisateur se réserve dans tous les cas la possibilité de prolonger la période de participation, et de reporter toute date annoncée, sans y être tenus, même en cas de grève des postes.
- 10.3. Des additifs, ou en cas de force majeure, des modifications, à ce règlement peuvent éventuellement être publiés pendant la durée de la Campagne. Ils seront considérés comme des annexes au présent règlement.
- 10.4. Les lots qui ne pourront être distribués, pour des raisons indépendantes de la volonté des organisateurs, ne seront pas réattribués.

11. Droits et responsabilités de l'organisateur

- 11.1. Les participants reconnaissent participer à cette Campagne à leurs propres risques.
- 11.2. Sauf disposition légale contraire, Procter & Gamble et les tiers engagés par Procter & Gamble ne peuvent pas être tenus responsables:
 - a) En cas d'interruption des réseaux, la perte, les retards ou manquements causés par la poste;
 - b) En cas d'accidents, dommage aux biens, pertes, livraisons tardives, coûts et tout autre dommage, de quelque ordre ou de quelque cause que ce soit, survenant suite à la participation à cette Campagne ou à l'attribution, la réception ou l'utilisation du prix de quelque façon que ce soit;
 - c) En cas de perte ou détérioration de quel qu'ordre que ce soit, du à l'utilisation d'un fichier ou document ayant été envoyé par post ou par courriel ou transféré de quelle qu'autre façon que ce soit aux organisateurs ou à l'agence dans le cadre de cette Campagne;
 - d) (les conséquences de) tout défaut dans les prix ;
 - e) Fautes de frappe, erreurs, ou contenu incorrect de quelque sorte que ce soit et sur quelque support que ce soit, et
 - f) Toute incompatibilité entre les technologies utilisées pour la Campagne et la configuration matérielle et/ou logicielle utilisée par le participant.
 - g) Pour l'utilisation par les participants des plateformes Facebook et Instagram.
 Cette clause 11.2 n'est pas applicable en cas de négligence grave ou faute intentionnelle de la part de l'organisateur, ses mandataires ou ses représentants.

12. Internet

- 12.1. Procter & Gamble rappelle aux participants les caractéristiques et les limites du réseau internet et décline toute responsabilité liée aux conséquences de la connexion des participants à ce réseau.
- 12.2. Plus particulièrement, Procter & Gamble ne saurait être tenue responsable de tout dommage, matériel ou immatériel causé aux participants, à leurs équipements informatiques et aux données qui y sont stockées, et aux conséquences pouvant en découler sur leur activité personnelle, professionnelle ou commerciale.



- 12.3. Procter & Gamble ne saurait davantage être tenue responsable au cas où un ou plusieurs participants ne pourraient parvenir à se connecter au site www.enviedeplus.com ou à y jouer du fait de tout défaut technique ou de tout problème liés notamment à l'encombrement du réseau. Tout joueur dont le score est faussé par un bug informatique ne saurait être déterminé gagnant du jeu.
- 12.4. Procter & Gamble se réserve le droit d'arrêter ou de suspendre la Campagne en cas de fraude ou dans tous les cas où, pour quelque raison que ce soit, le système informatique attribuerait des dotations non prévues au présent règlement. Dans ces cas les messages ayant informé les participants d'un gain seraient considérés comme nuls et non avenus.

13. Questions et remarques

- 13.1. Toute question ou remarque concernant la présente Campagne devra être envoyée par écrit dans un délai de 30 jours suivant la fin de la Campagne au <https://conso.highco-data.fr/fr/contact>. En cas de réclamation, il faudra préciser le numéro de l'opération concernée (cf. article 16).
- 13.2. Les questions et/ou remarques introduites en dehors du délai, ou qui ne sont pas formulées par écrit, ne seront pas traitées.

14. Acceptation du Règlement – Dépôt

- 14.1. Le fait de participer à cette Campagne implique l'acceptation pure et simple du présent règlement dans son intégralité, qui a valeur de contrat.
- 14.2. Le règlement complet du jeu y compris ses avenants éventuels sont déposés auprès de l'étude huissier de justice, SCP SYNERGIE HUISSIER 13, 28 rue Fauchier, 13002 MARSEILLE
- 14.3. Il est disponible et en accès libre à l'adresse internet www.enviedeplus.com.

15. Attribution De Compétence

- 15.1. Le présent règlement est soumis à la loi française.
- 15.2. La participation à cette Campagne implique l'acceptation pure et simple du présent règlement et l'arbitrage de la société Procter & Gamble pour toutes les contestations relatives à l'interprétation ou à l'application du présent règlement. Les litiges non réglés à l'amiable seront portés devant les Tribunaux compétents.

16. Liste des offres/produits :

GAMME PRODUITS	PRODUITS PORTEURS DE L'OFFRE	NUMERO + NOM DE L'OPERATION A MENTIONNER DANS LE DOSSIER	MONTANT MAX DE REMBOURSEMENT PAR PRODUIT	DATE DEBUT ACHAT	DATE FIN ACHAT	DATE FIN PARTICIPATION
Adoucissant Lenor liquide (hors format Mega/XL/XXL)	ADOUCCISSANT LENOR (hors format Mega/XL/XXL)	26470 - STS JD24 - ADOUCISSANT LENOR	NC	01/07/2024	31/12/2024	07/01/2025
Lenor Beads, Parfum de linges en perles (hors megapack)	PERLES PARFUM DE LINGE LENOR (hors megapack)	26471 - STS JD24 - PERLES PARFUM DE LINGE LENOR	NC	01/07/2024	31/12/2024	07/01/2025
Lessive capsules Ariel, Lessive liquide, Ariel Pods,	ARIEL PODS OU LIQUIDE	26472 - STS JD24 - ARIEL PODS OU LIQUIDE	NC	01/07/2024	31/12/2024	07/01/2025
Toute la gamme Brossettes Oral B de rechange (hors lot incluant la brosse à dent)	BROSSETTES ORAL-B	26473 - STS JD24 - BROSSETTES ORAL-B	NC	01/07/2024	31/12/2024	07/01/2025



Couches Pampers Baby Dry	COUCHES PAMPERS BABY DRY	26474 - STS JD24 - COUCHES PAMPERS BABY DRY	NC	01/07/2024	07/10/2024	14/10/2024
Pyjama Pants, couches-culottes pyjamas	COUCHES-CULOTTES NINJAMAS	26475 - STS JD24 - COUCHES-CULOTTES NINJAMAS	NC	01/07/2024	07/10/2024	14/10/2024
Culottes fuites urinaires, Pants Always Discreet	CULOTTES ALWAYS DISCREET	26476 - STS JD24 - CULOTTES ALWAYS DISCREET	NC	01/07/2024	31/12/2024	07/01/2025
Lessive capsules Dash, Lessive liquide, Dash Pods,	DASH PODS® OU LIQUIDE	24677 - STS JD24 - DASH PODS® OU LIQUIDE	NC	01/07/2024	31/12/2024	07/01/2025
Lames rasoirs jetables Gillette, pack de lames de rasoir Gillette (hors lots incluant le rasoir)	LAMES GILLETTE	26478 - STS JD24 - LAMES GILLETTE	NC	01/07/2024	07/10/2024	14/10/2024
Lingettes Pampers format X1 ou X2 ou X3 ou X4	LINGETTES PAMPERS (SUR LES FORMATS X1/X2/X3/X4)	26479 - STS JD24 - LINGETTES PAMPERS (SUR LES FORMATS X1/X2/X3/X4)	NC	01/07/2024	07/10/2024	14/10/2024
Always Daily Proctect, Always Daily Fresh, Always Liners, Always Cotton Protection	PROTÈGE-SLIPS ALWAYS	26480 - STS JD24 - PROTÈGE-SLIPS ALWAYS	NC	01/07/2024	31/12/2024	07/01/2025
Protèges-slips fuites urinaires Always Discreet, Always Discreet Liners	PROTÈGE-SLIPS ALWAYS DISCREET	26481 - STS JD24 - PROTÈGE-SLIPS ALWAYS DISCREET	NC	01/07/2024	31/12/2024	07/01/2025
Serviettes pour fuites urinaires Always Discreet, Always discreet Pads	SERVIETTES ALWAYS DISCREET	26482 - STS JD24 - SERVIETTES ALWAYS DISCREET	NC	01/07/2024	31/12/2024	07/01/2025
Serviettes hygieniques Always taille 1 ou 2 ou 3 (jour)	SERVIETTES ALWAYS JOUR TAILLE 1-2-3 (HORS NUIT)	26484 - STS JD24 - SERVIETTES ALWAYS JOUR TAILLE 1-2-3 (HORS NUIT)	NC	01/07/2024	31/12/2024	07/01/2025
Serviettes hygieniques Always taille 4 ou 5 ou 6 (nuit)	SERVIETTES ALWAYS NUIT TAILLE 4-5-6	26485 - STS JD24 - SERVIETTES ALWAYS NUIT TAILLE 4-5-6	NC	01/07/2024	31/12/2024	07/01/2025
Toute la gamme Shampoing H&S, après-shampoing H&S	(APRÈS-)SHAMPOOING HEAD & SHOULDERS	26486 - STS JD24 - (APRÈS-)SHAMPOOING HEAD & SHOULDERS	NC	01/07/2024	31/12/2024	07/01/2025
Toute la gamme Shampoing Herbal essences, après-shampoing Herbal essences	(APRÈS-)SHAMPOOING HERBAL ESSENCES	26487 - STS JD24 - (APRÈS-)SHAMPOOING HERBAL ESSENCES	NC	01/07/2024	31/12/2024	07/01/2025



Toute la gamme Spray désodorisant Febreze, Brume désodorisante Febreze (hors édition limitée)	AÉROSOL FEBREZE (HORS ÉDITION LIMITÉE)	26488 - STS JD24 - AÉROSOL FEBREZE (HORS ÉDITION LIMITÉE)	NC	01/07/2024	31/12/2024	07/01/2025
Après-Shampooing DERMA XPRO	APRÈS-SHAMPOOING DERMAX PRO	26489 - STS JD24 - APRÈS-SHAMPOOING DERMAX PRO	NC	01/07/2024	31/12/2024	07/01/2025
Toute la gamme dentifrice oral-B	DENTIFRICE ORAL-B	26490 - STS JD24 - DENTIFRICE ORAL-B	NC	01/07/2024	31/12/2024	07/01/2025
Désodorisants WC en continu Petit Coin Febreze hors édition limitée, format économique, XXL)	DÉSODORISANT FEBREZE PETIT COIN (hors édition limitée, format économique, XXL)	26491 - STS JD24 - DÉSODORISANT FEBREZE PETIT COIN	NC	01/07/2024	31/12/2024	07/01/2025
Désodorisants textiles Febreze (hors format d'essai)	DÉSODORISANT TEXTILE FEBREZE (hors format d'essai)	26492 - STS JD24 - DÉSODORISANT TEXTILE FEBREZE	NC	01/07/2024	31/12/2024	07/01/2025
Febreze Diffuseur Electrique, Febreze recharges Diffuseur Electrique (hors édition limitée)	DIFFUSEUR ÉLECTRIQUE FEBREZE OU RECHARGES (hors édition limitée)	26493 - STS JD24 - DIFFUSEUR ÉLECTRIQUE FEBREZE OU RECHARGES	NC	01/07/2024	31/12/2024	07/01/2025
Kit De Dépoussiérage Swiffer, Swiffer Duster, Swiffer Duster, Recharges (hors formats XXL)	KIT OU RECHARGES PLUMEAUX SWIFFER (hors formats XXL)	26494 - STS JD24 - KIT OU RECHARGES PLUMEAUX SWIFFER	NC	01/07/2024	31/12/2024	07/01/2025
Nettoyant ménager liquide Mr Propre hors format XXL)	NETTOYANT LIQUIDE MR PROPRE (hors format XXL)	26495 - STS JD24 - NETTOYANT LIQUIDE MR PROPRE	NC	01/07/2024	31/12/2024	07/01/2025
Anti-calcaire antikal (hors format XXL), spray nettoyant Antikal (hors format XXL)	PRODUIT ANTIKAL (hors format XXL)	26496 - STS JD24 - PRODUIT ANTIKAL	NC	01/07/2024	31/12/2024	07/01/2025
Produits anti-poux, anti-insectes Apaisyl (hors médicament)	PRODUIT APAISYL (hors médicament)	26497 - STS JD24 - PRODUIT APAISYL	NC	01/07/2024	30/09/2024	07/10/2024
Toute la gamme de compléments alimentaires BION3	PRODUIT BION3	26498 - STS JD24 - PRODUIT BION3	NC	01/07/2024	30/09/2024	07/10/2024
Liquide vaisselle Fairy, Capsules	PRODUIT FAIRY (hors giga pack, pack XXL,	26499 - STS JD24 - PRODUIT FAIRY	6.00 €	01/07/2024	31/12/2024	07/01/2025



vaisselles Fairy (hors giga pack, pack XXL, pack XL et format économique)	pack XL et format économique)					
Toute la gamme d'adhésifs Fixodent	PRODUIT FIXODENT	26501 - STS JD24 - PRODUIT FIXODENT	NC	01/07/2024	31/12/2024	07/01/2025
Toute la gamme de pastilles et spray Oropolis	PRODUIT OROPOLIS	26502 - STS JD24 - PRODUIT OROPOLIS	NC	01/07/2024	30/09/2024	07/10/2024
Toute la gamme de compléments alimentaires Richelet	PRODUIT RICHELET	26503 - STS JD24 - PRODUIT RICHELET	NC	01/07/2024	30/09/2024	07/10/2024
Toute la gamme de tampons hygiéniques Tampax	PRODUIT TAMPAX	26504 - STS JD24 - PRODUIT TAMPAX	NC	01/07/2024	31/12/2024	07/01/2025
Toute la gamme de gommes sommeil ZZZQuil	PRODUIT ZZZQUIL SOMMEIL	26505 - STS JD24 - PRODUIT ZZZQUIL SOMMEIL	NC	01/07/2024	30/09/2024	07/10/2024
Toute la gamme de rasoirs jetables Gillette : Blue3, Sensor 3	RASOIR JETABLE GILLETTE	26506 - STS JD24 - RASOIR JETABLE GILLETTE	NC	01/07/2024	31/12/2024	07/01/2025
Toute la gamme de rasoirs jetables pour femme Venus : Sensitive, Simply, simply 2 et Blue 2 Plus.	RASOIR JETABLE VENUS	26507 - STS JD24 - RASOIR JETABLE VENUS	NC	01/07/2024	31/12/2024	07/01/2025
Toute la gamme de rasoirs rechargeables Gillette : Intimate, SkinGuard, Mach3, Proshiel , Proglide.	RASOIR RECHARGEABLE GILLETTE	26508 - STS JD24 - RASOIR RECHARGEABLE GILLETTE	NC	01/07/2024	31/12/2024	07/01/2025
Rasoirs rechargeables Venus (hors smooth) : Deluxe Smooth, Comfortglide.	RASOIR RECHARGEABLE VENUS (HORS SMOOTH)	26509 - STS JD24 - RASOIR RECHARGEABLE VENUS (HORS SMOOTH)	NC	01/07/2024	31/12/2024	07/01/2025
Toute la gamme de shampoings DermaX Pro.	SHAMPOOING DERMAX PRO	26510 - STS JD24 - SHAMPOOING DERMAX PRO	NC	01/07/2024	31/12/2024	07/01/2025
Toute la gamme de soins DermaX Pro.	SOIN DERMAX PRO	26511 - STS JD24 - SOIN DERMAX PRO	NC	01/07/2024	31/12/2024	07/01/2025



Toute la gamme de soins King C Gillette (hors tondeuse).	SOIN KING C GILLETTE (HORS TONDEUSE)	26512 - STS JD24 - SOIN KING C GILLETTE (HORS TONDEUSE)	NC	01/07/2024	31/12/2024	07/01/2025
Spray nettoyant multi-ménager Mr Propre, Nettoyant désinfectant spray Mr Propre.	SPRAY MR PROPRE	26513 - STS JD24 - SPRAY MR PROPRE	NC	01/07/2024	31/12/2024	07/01/2025
Lot de tampons de recharges Swiffer WetJet, Swiffer WetJet lingettes nettoyantes, Swiffer WetJet Kit Balai + recharges, Kit de démarrage Swiffer WetJet	KIT OU RECHARGES SWIFFER WETJET	26514 - STS JD24 - KIT OU RECHARGES SWIFFER WETJET	NC	01/07/2024	31/12/2024	07/01/2025
Swiffer balai attrape-poussières, Swiffer Sweeper, Kit balai + recharges Swiffer, Recharges Swiffer attrape-poussières (hors format XXL)	KIT OU RECHARGES BALAIS SWIFFER (HORS FORMAT XXL)	26515 - STS JD24 - KIT OU RECHARGES BALAIS SWIFFER (HORS FORMAT XXL)	NC	01/07/2024	31/12/2024	07/01/2025
Brosses à dents électrique Oral B : Oral B Pro ou Oral B IO	BROSSE À DENTS ÉLECTRIQUE ORAL-B PRO 1, PRO 3 ET IO3	26516 - STS JD24 - BROSSE À DENTS ÉLECTRIQUE ORAL-B	NC	01/07/2024	31/12/2024	07/01/2025
Gomme nettoyante magique Mr Propre	GOMME MAGIQUE MR PROPRE	26517 - STS JD24 - GOMME MAGIQUE MR PROPRE	NC	01/07/2024	31/12/2024	07/01/2025